

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance: Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 8.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 19 FEVRIER 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou: "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires: "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LA SESSION

L'ouverture de la session, à Ottawa, s'est faite avec les cérémonies accoutumées. L'événement a passé sans causer beaucoup d'émotion. La mise en scène ne présentait absolument rien qui pût passionner les esprits. L'atmosphère politique est calme, et les circonstances étaient ordinaires. La présence du marquis de Lorne et de la princesse Louise n'offrait pas, comme l'an dernier, l'attrait de la nouveauté, et la session actuelle n'excite pas l'intérêt de curiosité de la session précédente, où il s'agissait de l'inauguration d'un nouveau gouvernement, d'un nouveau parlement et d'une nouvelle politique tout à la fois. L'horizon est libre, le terrain est sûr. Nous voyageons pour le moment sur une de ces grandes routes d'où l'on peut voir à la ronde, et où les chercheurs d'émotions vainement espéreraient rencontrer des surprises. Ce qui ne veut pas dire, néanmoins, que la situation soit dénuée d'intérêt. Au contraire, tout semble présager une session laborieuse et bien remplie, quoique peu mouvementée, une session d'affaires. La partie sérieuse du public peut être certaine qu'elle y trouvera son compte.

Le programme ministériel est assez abondant. Il ne contient rien, cependant, qui ne fût prévu et qui n'eût été annoncé. Les principaux articles ont trait au tarif, qui doit être remanié, au chemin de fer du Pacifique, dont la construction avance rapidement, à la loi de banqueroute, à une refonte de notre système de banques, et à la nomination d'un ministre canadien à Londres. Ce dernier passage est présenté d'une manière toute particulière. C'est au nom de Sa Majesté elle-même que la nomination est proposée, et le gouvernement, parlant par la bouche de son gouverneur-général, laisse clairement entendre qu'il

s'agit d'une modification de notre position dans le sens de la liberté du commerce. On est en droit de considérer ce paragraphe comme annonce officielle à ce sujet et d'en conclure que l'Angleterre va nous admettre à participer à ses traités de commerce. C'est un pas décisif vers l'indépendance commerciale et si les négociations arrivent à bonne fin, ce sera l'événement de la session.

Il est question, secondairement, dans le programme, d'une réforme du service civil, d'un changement dans les lois du revenu de l'intérieur, de modifications aux lois des terres publiques, de la police à cheval du Nord-Ouest, etc.

L'affaire Letellier, simple question d'administration dont il ne pouvait être parlé dans le discours du trône, reviendra sur le tapis. Le gouvernement est tenu de soumettre à la Chambre tous les documents relatifs à la destitution de l'ex-lieutenant-gouverneur. Ce sera la dernière scène de ce drame, et il n'est pas probable qu'elle soit bien agitée.

Sur le terrain politique, les deux partis se retrouvent presque exactement dans la même position. Le cabinet a seulement gagné quelques voix de plus, qui ne paraissent guère sur le chiffre si fort de sa majorité. Il y a eu une douzaine d'élections partielles, dans lesquelles le gouvernement a entamé les positions de l'ennemi tout en conservant les siennes. Les nouveaux élus ont été présentés dès la première séance; M. Blake était du nombre. On a remarqué qu'il ne s'était pas fait présenter par M. Mackenzie, et qu'il avait pris son siège sur la quatrième rangée de gauche, ce qui fait présumer qu'il n'y a rien de changé dans la *leadership*, et que les deux chefs ne sont pas vis à vis l'un de l'autre sur des termes d'amitié tendre.

Au reste, M. Mackenzie a pris soin, dès les premières séances, de faire disparaître tous les doutes, en s'affirmant comme *leader*, et en se ménageant, dès le second jour, une passe d'armes assez vive avec Sir John Macdonald.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

M. Decelles, de la *Minerve*, est nommé assistant bibliothécaire du parlement fédéral. Il succède à M. A. Gérin-Lajoie qui est mis à la retraite.

* *

Notre jeune et brillant violoniste, M. Desève, s'est fait admirer à Toronto et Hamilton. Le *Globe* et les autres journaux de ces deux villes font les plus grands éloges de son talent.

* *

Les catholiques de Montréal ont fait une magnifique réception à Mgr Fabre à son retour de Rome. Ils seront bientôt appelés à souscrire pour aider l'évêché de Montréal à sortir d'embarras.

* *

L'Eclair est devenu conservateur. Il n'éclairera plus la voie du parti libéral qui sera bientôt plongé dans la plus complète obscurité si ça continue. Le fait est qu'on n'y comprend plus rien. M. Tarte va être obligé de se faire libéral pour empêcher que toute opposition ne disparaisse.

Le peuple ne sait plus que penser de tout cela.

* *

Nous accusons réception du numéro prospectus d'un nouveau journal le *Courrier de Worcester*. MM. Bélanger et Cie., autrefois de Sherbrooke, en sont les éditeurs-propriétaires, et M. L.-C. Bélanger, avocat, s'occupera de la rédaction. Succès au nouveau confrère!

* *

On lit dans le *Courrier de Montréal*:

Nous avons indiqué du doigt le danger qu'il y avait pour nous d'habituer notre jeunesse à compter sur les faveurs de l'Etat pour vivre, au lieu de lui apprendre à compter sur sa propre activité, sur son énergie et sur l'initiative privée. Nous avons mis nos compatriotes en garde contre cet ennemi qui détruit chez nous l'esprit d'entreprise, tend à nous créer une armée de parasites et de non producteurs, et finira par forcer en quelque sorte nos gouvernants à créer sans cesse de nouvelles sinécures pour satisfaire les exigences toujours croissantes des chercheurs d'emplois.

* *

M. Fabre était heureux d'annoncer, la semaine dernière, dans *l'Événement*, que le gouvernement français allait réduire le droit d'importation sur nos navires de quarante francs par tonneau à deux francs. Les constructeurs de navires et les ouvriers de Québec ont reçu cette nouvelle avec joie. Il y a longtemps qu'on cherche vainement à ouvrir le marché français à nos navires. Les Chambres de France n'ont pas encore parié ni voté, mais M. Fabre croit que le tarif préparé par la commission sera accepté.

* *

Madame Astor avait, à un bal qui vient d'avoir lieu à Washington, une toilette de la valeur de \$800,000. L'écharpe de diamants qu'elle portait, seule, valait \$500,000. Elle était couverte de diamants dont l'éclat éblouissait les yeux. Que de contrastes et d'anomalies dans notre pauvre monde! Quels étranges extrêmes d'opulence et de pauvreté, de jouissance et de douleur! Mais pourquoi paraître étonné? N'a-t-on pas vu dans tous les temps des riches mourir d'avoir trop mangé, pendant que de pauvres malheureux mouraient de faim à côté d'eux? Il est bien évident qu'il y a un péché originel et qu'il y a une autre vie, autrement ce qu'on voit serait bien inexplicable.

* *

M. Devlin, le célèbre avocat criminel de Montréal, est mort, la semaine dernière, au Colorado, où il était allé pour rétablir sa santé. M. B. Devlin a été membre du conseil municipal et député de Montréal-Centre aux Communes. Il était âgé de 56 ans.

Il a eu, comme orateur, des succès éclatants, surtout à la cour criminelle.

Il produisait beaucoup d'effet sur les jurés, sur le peuple en général. Les déboires et les malheurs de la vie ne l'ont pas épargné. Il y a quelques années, il perdait dans l'espace de quelques mois son épouse et la moitié de ses enfants. Ces épreuves l'affectèrent profondément.

* *

Tous les jours on a la preuve que notre population ne croît plus à rien et à personne en politique. Il n'est pas un homme, pas une action dont on ne suspecte pas les

motifs. Si quelqu'un se faisait pendre pour le triomphe d'un principe ou d'une idée, nous parions que les gens se demanderaient quel intérêt le fait agir ainsi. Mais comme le manque de confiance est réciproque, il n'en est pas beaucoup qui s'exposeraient, à l'heure qu'il est, à se faire pendre pour le peuple.

Il faut avouer que mourir pour des gens qui rient de soi, est fort désagréable.

C'est la pauvreté qui est la cause de l'abaissement des caractères et des esprits, disait, il y a quelques jours, un homme estimable. C'est vrai, et c'est pourquoi nous avons si souvent prêché la nécessité de travailler à nous enrichir pour conserver dans ce pays notre influence, faire respecter nos croyances religieuses et nationales.

Le meilleur système politique, même au point de vue religieux et national, sera certainement celui qui assurera la prospérité de la province de Québec.

* *

Les élections des officiers de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont eu lieu la semaine dernière. L'hon. juge Loranger a été élu président et M. S. Pagnuelo et le Dr Lachapelle vice-présidents.

Comme cette année, il n'y aura d'autre célébration de la grande fête nationale que celle de Québec, on a porté plus d'intérêt que de coutume à ces élections, et on y prétend même qu'on y a mis de l'esprit de parti. Ce serait bien déplorable si c'était vrai, car si notre fête nationale a eu tant d'éclat depuis quelques années, c'est grâce à l'habileté, à l'esprit de justice et de conciliation d'hommes impartiaux et dévoués comme M. le Dr Mount. Nous regrettons de ne pas voir le nom de ce monsieur parmi les nouveaux officiers; il y a des hommes qu'on remplace difficilement. Nous regrettons aussi que M. le Dr Lachapelle se soit cru obligé de donner sa démission comme vice-président. Tout cela nous paraît d'un mauvais augure. Toutefois, il est incontestable que sous le rapport du talent et de la position, le choix de l'hon. juge Loranger comme président, et des autres officiers, est excellent, et qu'ils nous feront honneur s'ils vont à Québec.

Une assemblée spéciale doit être convoquée, ces jours-ci, pour prendre en considération l'invitation de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Quelques personnes se rappelant l'indifférence dont Québec a fait preuve, lors de la grande démonstration de 1874 à Montréal, voudraient qu'on suivit son exemple et qu'on lui rendit le change, mais le patriotisme l'emportera sans doute sur le ressentiment. L.-O. D.

Les tristes conditions créées à l'Église dans le Brésil, par suite des entreprises criminelles des francs-maçons et de la protection qu'il leur est assurée, ont obligé le Saint-Siège à intervenir directement pour réclamer auprès du gouvernement brésilien la liberté des pasteurs spirituels et des fidèles dans l'exercice du culte catholique. Le cardinal Nina a adressé à cet effet une note très ferme au gouvernement du Brésil et il y a déclaré que le Saint-Siège se verrait obligé de prendre des mesures de plus en plus rigoureuses si un pareil état de choses ne venait pas à cesser.